

Usage informatique

Le CDI dispose de six postes informatiques et un tableau numérique

- avec un accès Internet
- équipés du logiciel documentaire BCDI, qui permet de savoir quels sont les documents disponibles au CDI
- reliés à une imprimante

La consultation des ordinateurs doit être justifiée par des recherches liées au travail scolaire, après demande.

La charte informatique du collège s'applique.